AVEC PEU NOUS POUVONS FAIRE BEAUCOUP, COLLECTONS NOS BOUCHONS !

La commune de Pont-Sainte-Marie propose à ses habitants une solution de collecte des bouchons en plastique au profit de l'association « Les Bouchons d'Amour ».

LES BOUCHONS D'AMOUR

L'association, fondée en 2001 à l'initiative de l'humoriste Jean-Marie Bigard, a pour mission de collecter des bouchons en plastique (hors médicaments et produits dangereux). Ces bouchons sont ensuite revendus 275 € la tonne à une société qui recycle le plastique pour en faire des palettes de transport recyclables et réutilisables à l'infini.

L'argent de la vente des bouchons permet de financer du matériel ou des équipements pour les personnes handicapées.

CONTACTS PRESSE :

Bastien LOGEAN,
Chargé de Développement Durable et Mobilité
03 25 71 83 93
bastien.logean@pont-sainte-marie.fr

Evelyne CRONIER,
Association Les Bouchons d'Amour
06 81 69 71 46
evbouchons@aol.com

DES POINTS DE COLLECTE DANS LA VILLE

La Ville de Pont-Sainte-Marie va permettre à l'association de renforcer sa collecte en mettant à disposition des habitants, 8 bacs installés à travers la commune.

Les bouchons en plastique peuvent être déposés dans les différents emplacements :

- À l'accueil de la Mairie
- Aux Services Techniques Administratifs
- À l'école maternelle
- À l'école élémentaire
- À l'accueil de la Maison de l'Animation et de la Culture
- À l'école de Musique
- À l'Espace d'Animation Sociale et Culturelle
- À la Crèche

Une fois les bacs de collecte pleins, ils seront centralisés avec ceux du collège Eurêka, puis ils seront déposés au dépôt de l'association à la Chapelle Saint-Luc.

En aidant une association locale, la commune souhaite favoriser le recyclage des bouchons en plastique, mais également contribuer au financement de matériels à destination de personnes handicapées.

CONSIGNES DE TRI :

- **Les bouchons acceptés :**

Les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...). Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier.

- **Les bouchons non acceptés :**

Les bouchons qui ne proviennent pas de bouteilles de boissons ou ne sont pas en plastique (bouchons de produits chimiques, produits ménagers, produits cosmétiques et d'hygiène, médicaments, « faux liège », couvercles, boîtes...